

Communiqué de presse
Paris, le 15 novembre 2018

L'ACPR approuve la constitution du nouveau groupe Malakoff Médéric Humanis

L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution a rendu sa décision en faveur de la constitution du groupe Malakoff Médéric Humanis. Il s'agit de la dernière étape décisive du rapprochement des deux groupes de protection sociale Malakoff Médéric et Humanis.

À la suite de la décision rendue le 15 novembre 2018 par l'ACPR, la constitution du nouveau groupe, issu du rapprochement entre Malakoff Médéric et Humanis, est définitivement entérinée. À compter du 1^{er} janvier prochain, le groupe ainsi créé constituera un acteur majeur de la protection sociale pour la gestion de la retraite complémentaire et de l'assurance de personnes, fidèle aux valeurs paritaires et mutualistes.

La gouvernance de Malakoff Médéric Humanis sera assurée par une nouvelle association sommitale ainsi que, pour l'activité Assurance, par une nouvelle structure faîtière du groupe prudentiel prenant la forme d'une Société de groupe d'assurance mutuelle : la Sgam Malakoff Médéric Humanis. Seront affiliées à cette Sgam faîtière : la Sgaps Humanis Développement Solidaire¹ et la Sgam Malakoff Médéric².

L'assemblée générale constitutive de la nouvelle association sommitale du groupe Malakoff Médéric Humanis ainsi que l'assemblée générale constitutive de la Sgam faîtière du nouveau Groupe se sont tenues le 7 novembre dernier.

Frédéric Agenet et Alain Gautron ont été nommés respectivement Président et Vice-président de l'association sommitale Malakoff Médéric Humanis. Bernard Lemée d'une part, Pierre Steff et Jean-Pierre Pol d'autre part, ont été nommés respectivement Président et Vice-présidents de la Sgam Malakoff Médéric Humanis.

Les conseils d'administration de l'association sommitale et de la Sgam ont nommé Thomas Saunier Directeur général du groupe Malakoff Médéric Humanis. Michel Estimbre et Christophe Scherrer ont chacun été nommés Directeur général délégué du Groupe.

¹ (Société de groupe assurantiel de protection sociale) : Humanis Prévoyance, Mutuelle Humanis Nationale, Mutuelle Renault, Radiance Groupe Humanis, Ipsec

² Malakoff Médéric Prévoyance, Malakoff Médéric Mutuelle, CMAV, INPR, Capreval, Energie Mutuelle



« Nous sommes heureux d'annoncer que toutes les étapes du processus de constitution du nouveau groupe Malakoff Médéric Humanis ont été franchies avec succès. Nous félicitons toutes les équipes qui ont permis la création de ce nouvel acteur majeur de la protection sociale paritaire et mutualiste », déclarent **Frédéric Agenet** et **Alain Gautron**, Président et Vice-président de l'association sommitale Malakoff Médéric Humanis.

« Ce nouveau groupe réunit tous les atouts nécessaires pour relever les défis du marché de l'assurance de personnes. Nous aurons une capacité accrue d'investissement dans le digital pour proposer à nos clients des solutions innovantes et leur offrir l'une des meilleures qualités de service du marché. Pour eux, nous renforcerons également nos dispositifs d'accompagnement social », déclarent **Bernard Lemée**, **Pierre Steff** et **Jean-Pierre Pol**, Président et Vice-présidents de la Sgam Malakoff Médéric Humanis.

« Je suis honoré de la confiance que m'ont accordée les conseils d'administration de l'association sommitale et de la Sgam Malakoff Médéric Humanis pour conduire le développement de ce nouveau groupe. Avec l'ensemble des collaborateurs, j'aurai à cœur de démontrer la pertinence et l'efficacité du modèle paritaire et mutualiste au service de tous nos clients », indique **Thomas Saunier**, Directeur général de Malakoff Médéric Humanis.

Contacts presse

Humanis : Séverine Sollier

01 46 84 36 98 / 06 14 84 52 34 - severine.sollier@humanis.com

Malakoff Médéric : Élisabeth Alfandari

01 56 03 20 36 / 07 60 09 25 30 - ealfandari@malakoffmederic.com